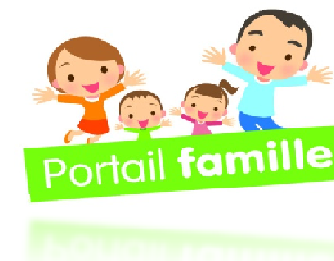




Inscription activités AVRIL 2017

inscription, modification ou annulation au plus tard 7 jours avant l'activité réservée sur le portail famille <http://portail-jouy-le-moutier.ciril.net/>



Votre n° de dossier :
(voir facture)

Votre adresse : _____

Accueil de Loisirs : Côte Rougeux

Ecole : _____

Nom et prénom de l'enfant : _____

Nom et prénom des parents : _____

Cochez les jours où votre enfant sera présent :

	AVRIL																			
	Semaine 14					Semaine 15					Semaine 16					Semaine 17				
	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V
	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28
Mercredi : repas uniquement 11h45-14h																				
Mercredi : repas et accueil de loisirs 11h45-19h																				

EXTRAIT DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR : (délibération n°31 du Conseil Municipal du 10 décembre 2015)

Demande de réservation hors délai :

En cas de réservation acceptée hors délai réglementaire durant les temps d'accueil de loisirs (mercredi, vacances scolaires), une majoration de 50% sera appliquée sur les activités demandées.

Majoration en cas de présence sans réservation et sans régularisation :

En cas de présence des enfants durant les temps d'accueil de loisirs (mercredi, vacances scolaires) sans réservation et sans acceptation du service, une majoration de 100% sera appliquée sur le tarif de l'activité.

date:

Signature: